

Les Nord-Isérois gardent espoir

CANTONS DE CRÉMIEU/ PONT-DE-CHÉRU

Le tramway Leslys devrait être sur les rails _ entre la Part-Dieu à Lyon et l'aéroport Saint Exupéry _ d'ici fin 2009. Il fait grincer beaucoup de dents nord-iséroises dans la mesure où il n'ouvre guère de porte aux transports en commun dans l'un des secteurs géographiques de Rhône-Alpes en très fort développement démographique. Leslys c'est l'espoir pour 95 000 habitants du Nord-Isère et 40 000 déplacements par jour qui attendent d'être facilités en direction de Lyon. Espoir bien fragile dans la configuration actuelle du dossier mais qui est tout de même réactivé à l'heure où l'enquête publique vient de se clore.

Des tarifs très élevés

Pourquoi fragile ? Parce que ficelé comme il l'est aujourd'hui, le projet sacrifie l'avenir des Nord-Isérois. Il est en effet prévu que Leslys prolonge le tramway Lea-T3 qui va de La Part-Dieu à Meyzieu Z. I. Ce prolongement relierait Meyzieu à l'aéroport Saint Exupéry en passant au sud de Pusignan dans une zone de champs actuellement. « L'idée du conseil général du Rhône, fulmine Gérard Maurin, porte-parole de l'association Parfer, c'est de relier rapidement La Part-Dieu à l'aéroport et c'est tout, on ne veut pas voir plus loin ». Avec un tarif aller-retour qui coûte la bagatelle de 21,30 € (14 € pour un aller simple) et semble essentiellement viser les "businessmen" !

Anticiper les conséquences

de la fin du pétrole à bon marché

À l'époque où il est indispensable d'anticiper les conséquences de la fin du pétrole à bon marché, l'association Parfer

présente donc une contre-proposition qui passe par l'ancienne ligne de chemin de fer de l'est lyonnais (CFEL) qui existe toujours.

Les Verts à la Région viennent également de monter au créneau pour présenter leur point de vue au commissaire-enquêteur. Les uns et les autres estiment que « Pusignan est au cœur du sujet ». Ils disent : « Relier Lyon à Saint Exupéry c'est bien mais il faut passer par Pusignan _ avec une tranchée couverte dans la traversée de l'agglomération _ et ouvrir ainsi la voie en direction de Crémieu ». « Aujourd'hui, ce dossier est bancal », estime Gérard Leras, président des Verts et de la commission transports au Conseil régional. « On s'attaque en priorité à une voie secondaire en direction de Saint Exupéry. On commence mal pour un projet de cette importance, il faut le présenter de manière à trouver des synergies ».

Attraction lyonnaise

Les Verts argumentent très pratiquement. D'après les statistiques du dernier recensement, disent-ils, un actif sur deux de l'agglomération de Pont-de-Chéru va travailler dans l'agglomération lyonnaise alors même qu'en l'espace de 20 ans, le temps de transport en voiture a doublé aux heures de pointe.

Copie à revoir

Ils citent l'étude de 2003 du cabinet TTK demandée par le Conseil général de l'Isère, et confirmée par Transétudes en 2006, selon laquelle une prolongation ferroviaire jusqu'à Crémieu serait utilisée par 6 250 usagers par jour (dont 2 500 reportés de la voiture particulière) alors que Leslys transporterait 4 000 personnes/jour à moyen terme. Ces 6 250 usagers s'ajouteraient aux 18 000 actuels

de LEA.

Le Conseil général de l'Isère, le Conseil régional, la Communauté de communes des Boucles du Rhône et les associations demandent tous que la copie initiale de ce projet soit revue.

REPÈRES

QUELLES COMMUNES ?

Les Verts indiquent que le prolongement de 12,5 km, dans le cadre du CFEL, permettrait aux 48 300 habitants (INSEE 1999) des deux cantons de Pont-de-Chéru et Crémieu de disposer d'un moyen de communication pour aller à Lyon, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Les communes desservies seraient Janneyrias, Pont-de-Chéru, Charvieux-Chavagneux, Tignieu-Jameyzieu et Crémieu.

CE QUI EST DEMANDÉ

Les Verts souhaitent :

- une rectification du tracé actuel pour une intégration avec le projet CFEL en concertation avec les autorités organisatrices de transports concernées ainsi que les collectivités et autres acteurs intéressés
- la création d'un arrêt à Pusignan
- la réévaluation des tarifs proposés voire une intégration dans la tarification unique multimodale "OùRA".